

Document à retourner au chef d'établissement ou à l'infirmière

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Date de naissance :

École /Établissement

Classe en 2024-2025 :

Objet : Reconduction d'un Projet d'Accueil Individualisé

Madame, Monsieur,

La santé de votre enfant a nécessité la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) au cours de l'année

Souhaitez-vous la reconduction du PAI en _____ : Oui Non

Si vous avez répondu oui à la question précédente :

Y'a-t-il un changement d'établissement scolaire ? Oui Non

Y'a-t-il une modification du traitement ? Oui Non

Y'a-t-il une modification du protocole d'urgence ? Oui Non

1. Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs de ces 4 questions, veuillez procéder à la demande d'un nouveau PAI.

Les documents sont téléchargeables et remplissables sur :

<https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades>

2. S'il n'y a aucune modification, et sans demande particulière, le PAI sera reconduit automatiquement.

Il vous appartient de fournir la nouvelle fiche d'urgence et les médicaments dont la date de validité couvre l'annéescolaire en cours, directement à l'établissement.

L'ordonnance fournie doit dater de moins de 1 an.

❖ Sans retour de ce formulaire avant le 01/09/2025, le PAI sera considéré comme annulé

Vos coordonnées : Nom :

Adresse :

CP & Ville:

Tél. :

Mail :

Vu et pris connaissance le

Signature des parents